

« F L O R E N C E »

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 041 580 Euros

Siège Social : SAINT-RAPHAEL (Var) 682, Boulevard Georges Clémenceau

384 952 636 RCS FREJUS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUmise A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET APPROUVEE PAR ELLE LE 30 JUIN 2026

.../

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide
d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit
Euros.....

386 840,68

- au compte « AUTRES RESERVES », dont le montant au
31 décembre 2025, soit Euros.....

5 949 095,97

se trouve ainsi porté à Euros.....

6 335 936,65

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'Article 243 Bis du Code Général des Impôts,
l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices
précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

/...

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
La Présidence.

A large, stylized handwritten signature in dark ink, consisting of a large loop and a long, sweeping tail.

Désignation de l'entreprise : SAS FLORENCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : M. NICOLAS DUVAL		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 8 4 9 5 2 6 3 6 0 0 0 1 5		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122025	N-1 31122024					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	1 668 430	AQ	810 803	857 627	960 879
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 620	AU	1 620		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
		Participations	CS	1 210 134	CT		1 210 134	1 210 134
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
		TO TAL (II)	BJ	2 880 184	BK	812 423	2 067 761	2 171 013
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	86 150	BO		86 150	52 200
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	1 586 617	BU		1 586 617	1 586 617
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	94	BY		94	183
		Autres créances (3)	BZ	5 632 895	CA		5 632 895	5 414 950
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	665 000	CE		665 000	410 307
		Disponibilités	CF	29 349	CG		29 349	31 303
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 545	CI		4 545	
TO TAL (III)		CJ	8 004 650	CK		8 004 650	7 495 560	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW						
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM						
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN						
TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	10 884 834	IA	812 423	10 072 411	9 666 573		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS FLORENCE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 041 580)	DA	2 041 580	2 041 580
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	204 158	204 158
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	5 949 096	5 590 186
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	386 841	358 910
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	8 581 675	8 194 834
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 447 234	1 439 064
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 616	9 728
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 720	19 879
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 167	3 069
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 490 736	1 471 739	
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	10 072 411	9 666 573	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 490 736	1 471 739
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : SAS FLORENCE							Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	226 557	FH		FI	226 557	254 277		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	226 557	FK		FL	226 557	254 277		
	Production stockée *					FM	33 950	52 200		
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		25		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	305 000			
	Autres produits (1) (11)					FQ	17	65		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	565 524	306 567	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		1 561 667
Variation de stocks (marchandises) *						FT		(1 586 617)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	104 427	139 132		
Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	30 000	26 071		
Salaires et traitements *						FY	48 164	47 581		
Cotisations sociales (10)						FZ	19 374	18 646		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ \text{- dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$					GA	47 418	54 338	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI	55 834			
Autres charges (12)						GE		11		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	305 217	260 829		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	260 307	45 738		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	155 491	47 489	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	23 719	40 680	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	12 790	17 160	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	141 302	150 755	
	Reprises sur dépréciations						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2			
	Total des produits financiers (V)						GP	154 092	167 916	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	36 050	26 250	
	Différences négatives de change						GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	36 050	26 250	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	118 042	141 666		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	510 121	194 213		

Désignation de l'entreprise SAS FLORENCE		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	352 500
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	73 833
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	278 667
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	123 280 113 970
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	875 107 874 471
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	488 266 515 561
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	386 841 358 910
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	141 302 150 755
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin	A10	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION IMMOBILISATION			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC n° 2022-06 du 04/11/2022 relatif à la modernisation des états financiers et les avis et recommandations ultérieurs de l'ANC.

Le bilan de l'exercice présente un total de 10 072 411 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 875 107 euros et un total charges de 488 266 euros, dégageant ainsi un résultat de 386 841 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.

Il a une durée de 12 mois.

I. EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE:

Néant.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES:

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode retenue pour le traitement des frais d'acquisition des différentes catégories d'actifs n'a pas été définie en l'absence de frais entrant dans le cadre de l'option sur cet exercice et les exercices antérieurs.

Seules les informations significatives sont renseignées.

La première application du règlement ANC 2022-06 est un changement de méthode comptable.

Cette réforme n'a pas pour objet de modifier les valeurs comptables des postes du bilan ou du résultat, mais de moderniser la présentation, la terminologie et la structuration des informations comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principaux changements introduits sont :

Réorganisation du Plan Comptable Général avec la suppression des comptes de transferts de charges et l'utilisation normée des comptes de charges et produits exceptionnels

Modernisation du vocabulaire comptable

Par voie de conséquence des divergences de comptabilisation apparaissent entre l'exercice précédent et l'exercice clos le 31/12/2025.

Les transferts de charge (79) sont reclassés :

- Dans un compte de la même nature que la charge afférente (Exemple 6419 AN, IJSS..)
- Dans un compte de refacturation (708) ;
- Dans un compte de frais de gestion (65/75)

Les éléments exceptionnels (67/77) sont reclassés :

- En éléments financiers (66/76). Exemples : abandons de comptes courants, cessions d'immobilisations financières bonis/malis de fusion, ... ;
- En frais de gestion (65/75). Exemples : cessions d'immobilisations incorporelles ou corporelles, Indemnités d'assurances, amendes et pénalités,

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Les durées d'amortissements sont :

- Immobilisations incorporelles : non applicable
- Agencements divers de 6 à 10 ans
- Matériel de transport de 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique de 2 à 5 ans
- Mobilier de 5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée si le cours à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Contrats à long terme, prise en compte du chiffre d'affaires :

La société applique pour ses contrats à long terme, la méthode de l'achèvement. Dans cette méthode, le résultat et le chiffre d'affaires provenant de l'opération ne sont acquis que lors de la livraison du bien ou à l'achèvement de la prestation (PCG, art.380-1). Il n'existe pas de perte à terminaison.

Si des opérations sont en cours à la date de la clôture, elles donnent lieu à l'évaluation de produits en cours, exposés ci-avant.

EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE :

Description de l'activité

L'entreprise constate une légère baisse de son chiffre d'affaires.

Continuité d'exploitation

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

III- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Le conflit entre l'Ukraine et la Russie et le conflit au moyen orient entraînent toujours d'importants changements sur l'environnement économique. Nous sommes cependant attentifs aux droits de douanes infligés par les Etats Unis d'Amérique, qui pourraient avoir un impact indirect sur le pouvoir d'achat de nos clients et sur le contexte économique européen ainsi que le coût de l'énergie.

La société précise qu'elle n'a pas directement d'exposition économique et bilantielle.

L'issue et les conséquences financières ne sont pas appréciables à la date d'arrêté des comptes et ne

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

sont donc pas valorisées à cette date.

IV- AUTRES INFORMATIONS :

Néant.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	1 746 538				108 859	1 637 679
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement	30 751					30 751
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 620					1 620
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 778 909				108 859	1 670 050
FINANCIERES	Participations	1 210 134					1 210 134
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 210 134					1 210 134
TOTAL		2 989 043				108 859	2 880 184

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre		787 182	46 430	53 025	780 587
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		29 228	988		30 216
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		1 620			1 620
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		818 030	47 418	53 025	812 423
TOTAL			818 030	47 418	53 025	812 423

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencmt aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	94	94	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 710	2 710	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	5 629 955	5 629 955	
	Débiteurs divers	230	230	
	Charges constatées d'avance	4 545	4 545	
TOTAL DES CREANCES		5 637 534	5 637 534	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		58 637		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	11 184	11 184		
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 616	20 616		
	Personnel et comptes rattachés	1 939	1 939		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 753	4 753		
	Impôts sur les bénéfices	9 309	9 309		
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 132	2 132		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	586	586		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 436 050	1 436 050		
	Autres dettes	4 167	4 167		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 490 736	1 490 736		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 630			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 436 050			

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles

Avances, acomptes sur immobilisations corporelles

Participations

Créances sur participations

Prêts

Autres titres immobilisés

Autres immobilisations financières

1 210 134

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

5 629 955

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes envers établissements de crédits

Emprunts et dettes financières divers

Avances, acomptes reçus sur commandes

Dettes fournisseurs comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

1 436 050

1 728

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir		58 637
Autres créances		58 637
INTERETS CC A RECEVOIR	58 637	

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 041 580,00	1,0000	2 041 580,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 041 580,00	1,0000	2 041 580,00

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus**Effets escomptés non échus**

Non applicable

Avals, cautions et garanties

Non recensé

Engagements de crédit-bail

Non applicable

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Non recensé

Autres engagements

Non recensé

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)

B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en euros

31/12/2025

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI LES JARDINS DE TAO	10 000	60,00	6 000	6 000	1 967 351
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	10 000	60,00	6 000	6 000	1 967 351
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCI VALOU	376 715	50,00	6 000	6 000	
SCI 2A2B	359 838	40,00	2 000	2 000	469 740
SCI LE LAUREAT	1 471	30,00	3 000	3 000	196 896
SCI LES NAIADES	70 224	25,00	4 000	4 000	343 161
SCI LE VALLON DES MUSES	(38 910)	25,00	2 500	2 500	476 831
SCI 3D PROMOTIONS	(49 551)	15,00	1 500	1 500	2 112 714
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	719 787	185,00	19 000	19 000	3 599 343
C. Total des filiales et des participations (A + B)	729 787	245,00	25 000	25 000	5 566 694
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SCI LES JARDINS DE TAO					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCI VALOU		278 316	53 471		
SCI 2A2B		54 673	354 838		
SCI LE LAUREAT			(8 529)		
SCI LES NAIADES		123 845	54 224		
SCI LE VALLON DES MUSES		32 536	(48 910)		
SCI 3D PROMOTIONS		33 819	(59 551)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		523 189	345 543		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		523 189	345 543		

S.A.S FLORENCE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2 041 580 Euros

SIEGE SOCIAL : Résidence le Tigre 682, Boulevard Georges Clémenceau

83 700 SAINT RAPHAEL

R.C.S. FREJUS 384 952 636

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025)

S.A.S FLORENCE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2 041 580 Euros

SIEGE SOCIAL : Résidence le Tigre 682, Boulevard Georges Clémenceau

83 700 SAINT RAPHAEL

R.C.S. FREJUS 384 952 636

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'assemblée générale de la société SAS FLORENCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 11 août 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS FLORENCE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A FREJUS

Le 10 juin 2026

SASU S.F.C.C.

Représentée par Laurent POKOJ



Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	1 668 430	810 803	857 627	960 879
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 620	1 620		
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	1 210 134		1 210 134	1 210 134
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé (III)		2 880 184	812 423	2 067 761	2 171 013
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production	86 150		86 150	52 200
	Produits finis				
	Marchandises	1 586 617		1 586 617	1 586 617
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	94		94	183
	Autres créances	5 632 895		5 632 895	5 414 950
	Charges constatées d'avance	4 545		4 545	
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	665 000		665 000	410 307
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	29 349		29 349	31 303
	Total de l'actif circulant (IV)	8 004 650		8 004 650	7 495 560
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		10 884 834	812 423	10 072 411	9 666 573

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

5 637 534

5 415 133

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 2 041 580)	2 041 580	2 041 580
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	204 158	204 158
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres fonds propres	Autres réserves	5 949 096	5 590 186
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	386 841	358 910
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	8 581 675	8 194 834
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTE	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTE	Total des provisions		
DETTE	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 447 234	1 439 064
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 616	9 728
	Dettes fiscales et sociales	18 720	19 879
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
DETTE	Autres dettes	4 167	3 069
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	1 490 736	1 471 739
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		10 072 411	9 666 573
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		386 840,68	358 909,83
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 490 736	1 471 739
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	226 557		226 557	254 277
	Montant net du chiffre d'affaires	226 557		226 557	254 277
	Production stockée			33 950	52 200
	Production immobilisée				
	Subventions				25
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			305 000	
	Autres produits			17	65
Total des produits d'exploitation				565 524	306 567
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				1 561 667
	Variation de stocks				(1 586 617)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			104 427	139 132
	Impôts, taxes et versements assimilés			30 000	26 071
	Salaires			48 164	47 581
	Cotisations sociales			19 374	18 646
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 418	54 338
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			55 834	
	Autres charges				11
Total des charges d'exploitation				305 217	260 829
RESULTAT D'EXPLOITATION				260 307	45 738
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		260 307	45 738
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	155 491	47 489
	Perte supportée ou bénéfice transféré	23 719	40 680
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	12 790	17 160
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	141 302	150 755
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		154 092	167 916
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	36 050	26 250
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		36 050	26 250
RESULTAT FINANCIER		118 042	141 666
RESULTAT COURANT avant impôts		510 121	194 213
	Produits exceptionnels		352 500
	Charges exceptionnelles		73 833
RESULTAT EXCEPTIONNEL			278 667
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		123 280	113 970
Total des produits		875 107	874 471
Total des charges		488 266	515 561
RESULTAT DE L'EXERCICE		386 841	358 910
(2) dont produits concernant les entités liées		141 302	150 755
(3) dont intérêts concernant les entités liées			



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC n° 2022-06 du 04/11/2022 relatif à la modernisation des états financiers et les avis et recommandations ultérieurs de l'ANC.

Le bilan de l'exercice présente un total de 10 072 411 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 875 107 euros et un total charges de 488 266 euros, dégageant ainsi un résultat de 386 841 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.
Il a une durée de 12 mois.

I. EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE:

Néant.



II. REGLES ET METHODES COMPTABLES:

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode retenue pour le traitement des frais d'acquisition des différentes catégories d'actifs n'a pas été définie en l'absence de frais entrant dans le cadre de l'option sur cet exercice et les exercices antérieurs.

Seules les informations significatives sont renseignées.

La première application du règlement ANC 2022-06 est un changement de méthode comptable.

Cette réforme n'a pas pour objet de modifier les valeurs comptables des postes du bilan ou du résultat, mais de moderniser la présentation, la terminologie et la structuration des informations comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principaux changements introduits sont :

Réorganisation du Plan Comptable Général avec la suppression des comptes de transferts de charges et l'utilisation normée des comptes de charges et produits exceptionnels

Modernisation du vocabulaire comptable

Par voie de conséquence des divergences de comptabilisation apparaissent entre l'exercice précédent et l'exercice clos le 31/12/2025.

Les transferts de charge (79) sont reclassés :

- Dans un compte de la même nature que la charge afférente (Exemple 6419 AN, IJSS..)
- Dans un compte de refacturation (708) ;
- Dans un compte de frais de gestion (65/75)

Les éléments exceptionnels (67/77) sont reclassés :

- En éléments financiers (66/76). Exemples : abandons de comptes courants, cessions d'immobilisations financières bonis/malis de fusion, ... ;
- En frais de gestion (65/75). Exemples : cessions d'immobilisations incorporelles ou corporelles, Indemnités d'assurances, amendes et pénalités,

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Les durées d'amortissements sont :

- Immobilisations incorporelles : non applicable
- Agencements divers de 6 à 10 ans
- Matériel de transport de 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique de 2 à 5 ans
- Mobilier de 5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée si le cours à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Contrats à long terme, prise en compte du chiffre d'affaires :

La société applique pour ses contrats à long terme, la méthode de l'achèvement. Dans cette méthode, le résultat et le chiffre d'affaires provenant de l'opération ne sont acquis que lors de la livraison du bien ou à l'achèvement de la prestation (PCG, art.380-1). Il n'existe pas de perte à terminaison.

Si des opérations sont en cours à la date de la clôture, elles donnent lieu à l'évaluation de produits en cours, exposés ci-avant.

EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE :

Description de l'activité

L'entreprise constate une légère baisse de son chiffre d'affaires.

Continuité d'exploitation

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

III- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Le conflit entre l'Ukraine et la Russie et le conflit au moyen orient entraînent toujours d'importants changements sur l'environnement économique. Nous sommes cependant attentifs aux droits de douanes infligés par les Etats Unis d'Amérique, qui pourraient avoir un impact indirect sur le pouvoir d'achat de nos clients et sur le contexte économique européen ainsi que le coût de l'énergie.

La société précise qu'elle n'a pas directement d'exposition économique et bilantielle.

L'issue et les conséquences financières ne sont pas appréciables à la date d'arrêté des comptes et ne



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

sont donc pas valorisées à cette date.

IV- AUTRES INFORMATIONS :

Néant.



Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	1 746 538				108 859	1 637 679
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	30 751					30 751
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 620					1 620
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 778 909				108 859	1 670 050
FINANCIERES	Participations	1 210 134					1 210 134
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 210 134					1 210 134
TO TAL		2 989 043				108 859	2 880 184



Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre		787 182	46 430	53 025	780 587
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		29 228	988		30 216
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport		1 620			1 620
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		818 030	47 418	53 025	812 423
TOTAL			818 030	47 418	53 025	812 423

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	94	94		
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	2 710	2 710		
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés	5 629 955	5 629 955		
Débiteurs divers	230	230		
Charges constatées d'avance	4 545	4 545		
TOTAL DES CREANCES	5 637 534	5 637 534		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	58 637			

31/12/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	11 184	11 184		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 616	20 616		
Personnel et comptes rattachés	1 939	1 939		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 753	4 753		
Impôts sur les bénéfices	9 309	9 309		
Taxes sur la valeur ajoutée	2 132	2 132		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	586	586		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 436 050	1 436 050		
Autres dettes	4 167	4 167		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	1 490 736	1 490 736		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 630			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 436 050			



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir		58 637
Autres créances		58 637
INTERETS CC A RECEVOIR	58 637	



Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

2 041 580,00

1,0000

2 041 580,00

Emises pendant l'exercice

Remboursées pendant l'exercice

Du capital social fin d'exercice

2 041 580,00

1,0000

2 041 580,00





Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)

B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en euros

31/12/2025

	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI LES JARDINS DE TAO	10 000	60,00	6 000	6 000	1 967 351
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	10 000	60,00	6 000	6 000	1 967 351
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCI VALOU	376 715	50,00	6 000	6 000	
SCI 2A2B	359 838	40,00	2 000	2 000	469 740
SCI LE LAUREAT	1 471	30,00	3 000	3 000	196 896
SCI LES NAIADES	70 224	25,00	4 000	4 000	343 161
SCI LE VALLON DES MUSES	(38 910)	25,00	2 500	2 500	476 831
SCI 3D PROMOTIONS	(49 551)	15,00	1 500	1 500	2 112 714
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	719 787	185,00	19 000	19 000	3 599 343
C. Total des filiales et des participations (A + B)	729 787	245,00	25 000	25 000	5 566 694
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SCI LES JARDINS DE TAO					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCI VALOU		278 316	53 471		
SCI 2A2B		54 673	354 838		
SCI LE LAUREAT			(8 529)		
SCI LES NAIADES		123 845	54 224		
SCI LE VALLON DES MUSES		32 536	(48 910)		
SCI 3D PROMOTIONS		33 819	(59 551)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		523 189	345 543		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		523 189	345 543		

